CONSEIL NATIONAL 25 et 26 MAI 2023

Présent·es : Sophie, Naïla, Emeline, Lisa, Damien, JP, Nina, Yohann, Myriam, Fanny,

Ordre du jour :

- **Gestion des réseaux des réseaux sociaux**
- **Suivi des assises**
- **Trésorerie**
- **Protection sociale**
- **Congrès**
- **Présentation de SUD aux IETS**

Gestion des réseaux sociaux

IL semblait nécessaire de refaire le point sur qui gère les comptes réseaux sociaux du syndicat. Romain se propose de gérer le compte twitter.

- **Twitter : Romain (77) est volontaire pour gérer le compte de SUD-TAS avec Sarah-Loëlia**
- **INSTAGRAM : Sarah-Loëlia**
- **FACEBOOK : Fanny et Sarah-Loëlia**

MANDAT est donné à Romain de gérer le compte twitter de SUD.

Suivi des assises

L'appel à contribution pour le recueil des pratiques professionnelles a enfin été envoyé. Une adresse GMAIL a été créée spécifiquement. Date butoir le 23/06. Une inter-OS est organisée ce jour pour faire le point. L'idée est de créer des groupes de travail thématiques et de se partager le travail. Si jamais le recueil des contributions est faible, il faudra rediscuter de la suite. Quelques contributions sont déjà arrivées.

YOHAN INDIQUE NE PAS POUVOIR ASSISTER À L'INTER-OS DU 23/06, QUI PEUT Y PARTICIPER ?

Clémence de la CGT a adressé un message cette semaine sur l'observatoire des pressions hiérarchiques, proposant de créer une adresse spécifique afin que les agents puissent faire remonter les atteintes. Cependant cela ne concerne QUE l'inspection du travail. Or, tout le travail des assises avait consisté justement à étendre le recensement des pressions à l'ensemble des services. Ok pour y participer mais rappel qu'il a été décidé lors des assises de traiter l'ensemble des atteintes et des pressions.

Trésorerie

100 000 euros de trésorerie (dont 26 000 euros de rétrocession de l'IDF). La situation est donc bonne et nous permet d'envisager de réaliser des actions militantes.

Prévisions de cette année : congrès à financer (environ 10 000 euros).

Discussion autour des problèmes de rétrocession dans certaines régions. Un point devra être fait au prochain congrès. Le CN a pris attache des sections concernées.

Il est décidé de mandater notre graphiste pour vectoriser le logo de SUD-TAS. Nina et JP s'en occupent.

Protection sociale complémentaire

Il a été indiqué au CSA ministériel la mise en place d'une négociation sur la déclinaison de l'accord interministériel sur la protection sociale complémentaire. A partir du 1er janvier 2025, l'Etat va prendre en charge 50 % du montant des cotisations du panier de soins qui va être négocié. La MGAS et la MGEN restent jusqu'à cette date. Un nouvel appel d'offre sera réalisé après négociation du panier de soins. Il est donc primordial, compte-tenu des enjeux en terme de protection sociale complémentaire pour les agent.es de suivre ce dossier de près. La DRH propose une session de formation, le 30 juin, à destination des OS : qui veut y participer ?

Fanny, Damien, Sarah, JP sont volontaires

Congrès

Liste des motions envisagées au CN de mars 2023 :

- **Trésorerie (Nina, JP, Damien)**
- **Formation professionnelle (Nina JP Damien)**
- **Carrières dont contractuel·les, IT détaché·es, sous-traitants, mis·es à dispo (Alain ? Damien)**
- **Conditions de travail (quid astreintes dans le ministère / développer le télétravail) Emeline, Naïla**
- **Vie interne du syndicat (Fanny, Sophie, Sarah-Loëlia)**
- **OTE, nouvelle organisation : quelle action syndicale (Lisa)**
- **Emploi (regarder la précédente motion et voir si actualisation sur la base notamment de l'intervention de SL au meeting et du tract emploi lors des élections) (Jean-Pierre, Sarah-Loëlia)**
- **Quel service public du droit du travail et de l'emploi voulons-nous ? (qq sujets en plus tels que Place des entreprises, Service Public +, DARP, nouvelle note renseignements, France Travail) (Yohann, …)**
- **Cohésion sociale : comment investir ces nouveaux champs ?**

- **Quelle action contre la répression syndicale au ministère ? : actualisation avec assises 2022 Emeline**
- **Quels liens avec l'interpro ? : notamment Solidaires FP (Yohann)**
- **Résolution féministe (commission féministe)**

Pour rappel, les liens vers les PADS de rédaction sont ici.

Présentation du syndicat SUD TAS aux IET

Sarah-Loëlia demande les dispos des IET : quand sont-iels toustes à Marcy ? Voit ce week-end un IET intéressé par SUD. Selon réponse voir qui pourrait descendre pour une présentation en présentiel. Il serait bien d'avoir un.e ex-IET d'une récente promo + qqun.e du national au moins + éventuellement un.e sudiste qui est à l'INT en tant que formateur.ice à ce moment-là.

- **Ex-IET : ont été mentionnés les noms de Ghislain car est en PACA donc pas trop loin et était dans la section SUD INT et de Romain car dans le 77 où se trouve en stage un IET éventuellement intéressé par créer une section**
- **National : Sarah-Loëlia volontaire mais demande de l'organisation à l'avance. Fanny peut-êtr en fonction des dates mais peu de dispos. Autres volontaires ?**
- **Formateur.ice : ?? Le CN a songé à Camille qui donne parfois des formations, y'a-t-il d'autres sudistes ?**

Si cette orga en présentiel n'est pas possible on envisagera une visio.

Cette année présence d'une grosse section CGT et aussi d'IET CFDT. Les deux seules OS à avoir participé à la réunion de présentation en janvier. Pour rappel SUD a raté l'invitation qui a été envoyée en pleines élections de décembre 2022.

CNIT :

1ere réunion installation et 1ere saisine. Depuis la réforme, il y a 1 CE, 1 CASS, 1 IGAS, 1 DR, 1 RUC, 2 IT, 1 CT. Donc c'est 4/4 .

La CGT veut que l'on présente une candidature agents au lieu du traditionnel CASS/CE.

Le rôle du-de la président-e n'est pas neutre, notamment sur la recevabilité et sens de l'avis en cas de partage des voix.

Débat, notamment sur le fait qu'après il faut assumer des avis mi-figues mi-raisins si la présidence est salariale, et le réel gain qui peut y avoir.

Par contre, ce n'est pas acceptable que la présidence seul décide d'écarter des recevabilités.

Recherche du consensus par Lisa auprès des désignés syndicaux.

Logiciels pourris du Ministère :

RUP CO pour les ruptures RC est une catastrophe depuis la nouvelle version depuis le 10 mars .

Pb : courrier ne se génère plus automatiquement, pb de dates d'homologation, pb de doublons dans la liste à traiter. DGT répond que des choses vont se régler mais pas tout et pas tout de suite.

Mise à jour de mercredi dernier a tout réglé. Mais 2 mois de galères retard de stock des dossiers

(1 grosse mise à jour correctrice)

Des semaines de galère

Demander à la F3SCT un état des lieux sur les différents logiciels : SUIT, Ma démarche FSE plus, DEMAT (amiante) : Quand entreprise fait une mise à jour, ça re-génère un chantier, pb des numéros de chantier n'apparaissent pas dans télétransmission, pb de sections spécialisées et affectation+ pb des sans affectations. (2 assistants de prévention au niveau DR/ 1 6oaine pas semaine= UC grands chantiers + section transports)

Constat commun : pas de formation, des serveurs sous-dimensionnés

Préparation du Congrès :

Position

Champs de syndicalisation (art 2 des statuts)

Consensus : Modifier intitulé des ministères en « ministères sociaux »

Débat : demander un échange au sein de Solidaires sur le champ de syndicalisation.

Des sections soulèvent la question de l'adhésion de sympathisant-e-s issu-e-s d'autres ministères (écologie, intérieur) et travaillant en DDETS. Il faudrait demander prioritairement changement pour les DDETS. Pour les DDETSPP ce serait trop complexe, c'est un champ partagé de syndicalisation (SUD rural, Solidaires CCRF, Sud rural territoires)

Consensus : c'est trop complexe car cela nécessiterait que les autres syndicats modifient leurs statuts.

1. ARS est un champ de syndicalisation partagé Santé sociaux/ SUD TAS (agent-e-s BOP 124)

Le CN proposera au Congrès que l'ARS soit rattachée à Sante Sociaux, si SUD Santé sociaux est d'accord (contacter Etienne BRASSAC)

2. Sur les DDETS, le CN propose que les camarades adhérent à leurs syndicats respectifs et soient dans les faits totalement dans la section SUD TAS.

Développement du syndicalisme à la Cohésion sociale : ds notre champ de syndicalisation, culture syndicale pas le même, difficulté car personnel changeant

Difficile de parler des missions des collègues que nous connaissons mal, mais il faut quand même se positionner pour les attirer

intersyndicale et instances :

Débat : Pratique répandue de traiter les instances en intersyndicale. Inquiétude dans la pratique des listes communes et des intersyndicales d'exprimer une voix spécifique SUD TAS.

La comm de l'intersyndicale sur les retraites, tout a été fait sur les maquettes de la CGT.

En plus du travail en commun, la CGT sort des tracts de qualité tout seul.

Consensus : Il faut nous aussi sortir des tracts. Sortir des sujets, le CN ne prend pas sa part de boulot sur la rédaction de tracts

Tout va mieux : 2 fait en CN, le TVM c'est l'identité de SUD TAS, ce n'est pas 2 personnes

Nous avons fait des modifs significatives sur le tract observatoire pression indue, ce qui est un test de notre place dans l'intersyndicale

Important qu'il y ait des mandats

Nous creusons peut-être moins les sujets, répartition du boulot, nous perdons un peu notre vision politique.

Dans le dernier CSA, l'administration a attaqué un tract de la CGT, important de montrer que nous sommes sur le fond des mêmes positions.

Pourquoi nous sommes 8 au CN ?

Dans les instances, se choisir des sujets à voir entre titulaires de mandat.

Fonctionnement en intersyndicale au niveau régional, différent